

BILLS—Suite.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER
NIAGARA - SAINTE-CATHERINE - TO-
RONTO—Suite.

M. Bristol—Suite.

charte a été accordée, elle a éprouvé une vive opposition—2590; c'était un empiètement sur les droits provinciaux—2590; il ne peut pas non plus être question des droits acquis, lorsqu'une compagnie n'exerce pas ses pouvoirs en temps voulu—2591; il n'y a pas de porteurs d'obligations à protéger—2591; c'est de l'intérêt public seul que nous avons à tenir compte—2591.

M. Armstrong (Lambton-Est)—Interprète de sir Adam Beck et du gouvernement d'Ontario—2593; propose amendement—2593; travaux devant être approuvés par la commission des chemins de fer—2593; propose aussi le renvoi de la suite de la discussion—2593.

Adopté: 40 à 23—2593.

3e lecture—3043.

Sanctionné—4340.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DE
TRAMWAY ET DE NAVIGATION DE
LA PAIX.

M. Douglas—Dépose bill (n° 9) concernant la compagnie de tramway et de navigation de La Paix—152.

1ère lecture—152.

2e lecture—407.

3e lecture—1060.

Sanctionné—2175.

BILL RELATIF A LA SOCIÉTÉ DES
SCŒURS DE L'ASSOMPTION DE LA
SAINTE-VIERGE.

Hon. R. Lemieux—Dépose bill (n° 10) constituant en corporation la société des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge—152.

1ère lecture—152.

2e lecture—407.

3e lecture—1060.

Sanctionné—2175.

BILL RELATIF A LA BRITISH AMERICA
NICKEL CORPORATION, LIMITED.

M. Northrup—Dépose bill (n° 11) concernant la *British America Nickel Corporation, Limited*—297.

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

En comité—989.

M. Northrup—Bill accorde simplement à la compagnie le droit d'avoir vingt directeurs—989; majorité des directeurs se composera de sujets britanniques—989.

3e lecture—1060.

Amendement du Sénat—2371.

Bill renvoyé au comité des bills d'intérêt privé—2371.

Amendement adopté—2594.

Sanctionné—2941.

BILLS—Suite.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER CALGARY A ED-
MONTON.

M. Douglas—Dépose bill (n° 12) concernant la compagnie du chemin de fer Calgary à Edmonton—297.

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

3e lecture—1060.

Sanctionné—1570.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER CANADIEN-PACI-
FIQUE.

M. Bennett (Calgary)—Dépose bill (n° 13) concernant la compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique—297.

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

Sir Thomas White—Bill décrète que les obligations de la compagnie, qui ont été émises en livres sterling, puissent avec le consentement de ceux qui les détiennent, être converties en numéraires—1058; pourraient alors être déposées, et servir de ce côté-ci de l'Atlantique—1058; garantir des avances faites par New-York—1058.

3e lecture—1058.

Sanctionné—2175.

BILL RELATIF A LA "CENTRAL WEST-
ERN CANADA RAILWAY COMPANY".

M. Green—Dépose bill (n° 14) concernant la "Central Western Canada Railway

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

3e lecture—1058.

Sanctionné—1570.

BILL RELATIF A LA "PACIFIC NORTH-
ERN AND OMINECA RAILWAY COM-
PANY".

M. Green—Dépose bill (n° 15) concernant la "Pacific Northern and Omineca Railway Company"—297.

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

En comité—988.

M. Green—Travaux devront être commençés dans les deux ans et finis dans les cinq ans—1058; acquisition et livraison de l'énergie électrique—1059.

Hon. F. Oliver—Charte pourrait servir de prétexte à l'acquisition de droits à des forces hydrauliques sans qu'un chemin de fer soit établi—1059.

Sir Thomas White—Droit de la compagnie d'acquérir de l'énergie électrique ou autre se limite à l'objet de son entreprise—1059.

3e lecture—1190.

Sanctionné—2175.